



Madrid, Puerta del Sol, 29 mars.

Ce 29 mars, à l'appel de leurs deux principales confédérations syndicales et de toutes les organisations qui se réclament de la classe ouvrière, les travailleurs et les peuples d'Espagne étaient en grève générale contre la réforme du Code du travail. Plus de dix millions de travailleurs sur les dix-sept millions d'actifs se sont mis en grève, de l'industrie au commerce.

Contradictions explosives

L'Espagne a concentré ces derniers jours les contradictions explosives qui minent toute l'Europe.

Le 29 mars, en grève générale, des millions de travailleurs manifestent dans tout le pays contre la réforme du Code du travail promulguée le mois précédent.

Le lendemain, le gouvernement de droite présente un véritable budget de guerre sociale. Comment l'expliquer ? Il y a, certes, la pression des marchés financiers, l'affolement des sommets face à une crise qui risque d'entraîner toute l'Union européenne, vu le poids économique de l'Espagne (cinq fois celui de la Grèce). Mais pas seulement.

Le jour même de la grève générale, Toxo, secrétaire général des Commissions ouvrières, déclarait au journal du PCF (*L'Humanité*, 29 mars) : « Cette réforme (du Code du travail — NDLR) a été décidée sans aucune concertation (...). Il faut rallonger les délais de réduction du déficit (...). L'Europe a besoin d'un nouveau pacte social de progrès. » Son homologue de l'UGT, Mendez, est sur la même longueur d'onde, déclarant le jour suivant au même journal : « Il faut appliquer les traités existants (...). Il faut un rythme de paiement que les Etats puissent assumer. » Ce qui fait dire à *El País*, le grand quotidien espagnol, que « les syndicats ne sont pas le problème, mais une partie de la solution. Il n'est pas trop tard pour les incorporer dans un nouveau pacte social qui est indispensable. »

Si des millions de travailleurs ont fait grève et manifesté en Espagne, ce n'est pas pour que les directions leur imposent un nouveau « pacte social » qui enchaînerait leurs syndicats à la « réduction des déficits ». Ce n'est pas non plus pour que les dirigeants des organisations multiplient les appels aux actions sans suite au détriment d'une mobilisation d'ensemble sur le mot clair de retrait.

Yan Legoff

Espagne : dix millions de travailleurs en grève générale

Andreu Camps

Dès la veille, le 28 mars, des dizaines de milliers de travailleurs syndiqués et de jeunes organisés en piquets parcouraient les rues des villes et les zones industrielles pour appeler à se joindre à la grève.

Le 29, on a vu des taux de participation et une combativité sans précédent depuis des années, dans les grands centres industriels ainsi que dans les ports, dans les médias.

Cent onze manifestations ont eu lieu dans toutes les grandes villes de l'Etat espagnol et ont rassemblé les travailleurs, les jeunes et les chômeurs dans un cri immense : « Non à la réforme ! Retrait de la réforme ! » Dans de nombreux cas, ces manifestations ont été les plus massives depuis la mort de Franco. La grève a été un succès et ressentie comme tel par les travailleurs, pour qui il s'agissait d'une grève contre la réforme du Code du travail, mais aussi contre tous les plans d'ajustement successifs qui ont amené aux 23 % de chômage. Dans de nombreuses entreprises des piquets de grève ont été constitués.

Le journal progouvernemental *El Mundo* (29 mars) expliquait que « la grève générale en Espagne a mobilisé aussi d'autres "piquets" très particuliers : les marchés financiers (...). Un des membres éminents de la City, Willem Buiter, a déclaré : "L'Espagne entrera probablement dans le cadre d'un programme de la troïka cette année." »

“RENÉGOCIATION”, “CONCERTATION” SUR LA RÉFORME, OU “RETRAIT” ?

En effet, comme le disait le journal *Le Monde* (29 mars), « l'Espagne s'est transformée en principale préoccupation économique de l'Europe et, selon *Der Spiegel*, c'est le pays où va se décider la crise de la zone

euro. » La réforme du Code du travail a été exigée par l'Union européenne qui considère même qu'elle ne va pas assez loin ! Dans cette situation, la responsabilité des directions des centrales ouvrières est écrasante. Toxo (Commission ouvrières) et Mendez (UGT) ont tout fait pour arriver à un accord avec le gouvernement. Sous le précédent gouvernement « socialiste » de Zapatero, ils ont signé le 2 février 2011 un pacte contre les retraites. Avec le nouveau gouvernement de droite, ils ont signé le 25 janvier 2012 un pacte de flexibilisation du travail et de gel des salaires. S'ils critiquent le gouvernement, c'est parce que, selon eux, il n'a pas négocié préalablement la « réforme ». Les travailleurs disent : il n'y a rien à négocier.

UN “BUDGET DE GUERRE”

La seule chose à exiger, c'est le retrait de la réforme, retrait du plan d'ajustement, non au nouveau budget de l'Etat que le nouveau gouvernement Rajoy a présenté le lendemain même de la grève générale : réduction de 30 % des budgets sociaux ; 16,9 % de dépenses en moins pour tous les ministères ; augmentation immédiate de 7 % et 5 % de l'électricité et du gaz. Les coupes concernent notamment l'éducation, la santé et l'aide aux personnes dépendantes. Le budget d'investissements de l'Etat est réduit de 50 %. Le ministre des Affaires étrangères a qualifié ce budget de « budget de guerre ». Le 29 mars, la classe ouvrière, de Bilbao à Séville, de Barcelone à Madrid, s'est dressée, unie. Elle a entraîné la jeunesse, toutes les couches opprimées de la population. L'attitude des dirigeants ne rappelle-t-elle pas le scénario qui a prévalu en Grèce ? A savoir : quelque quinze grèves générales en trois ans, qui n'ont pas abouti parce que les dirigeants, de plan de rigueur en plan de rigueur, n'ont jamais voulu de la seule revendication qui permettrait de vaincre : unité pour le retrait pur et simple de toutes les mesures !

C'est déjà l'application de la “règle d'or” que le nouveau traité européen, non encore ratifié, tente d'imposer dans tous les pays de l'Union européenne.

ÉCLAIRAGE

La réforme du Code du travail espagnol

Les patrons autorisés à réduire les salaires

« Une grève générale en Espagne, un gouvernement qui tanguent en Italie, des manifestations au Portugal et en Grèce : les réformes du marché du travail décidées dans les pays placés sous assistance financière internationale ou menacés de l'être ne passent pas sans mal », constate *Le Monde* (3 avril).

Promulguée par décrets le 12 février dernier par le gouvernement espagnol, la « réforme » du Code du travail autorise les employeurs à réduire les salaires, moyennant désormais un préavis de quinze jours, et à imposer un temps partiel pouvant aller jusqu'à 70 %. S'il s'y oppose, le salarié ne pourra prétendre qu'à une indemnité de licenciement égale à vingt jours par année travaillée, plafonnée à neuf mois. De plus, les entreprises enregistrant au moins deux trimestres de chute du chiffre d'affaires pourront suspendre l'application de la convention collective dont elles dépendent. La réforme prévoit aussi une procédure de licenciement économique collectif allégée et confirme certaines mesures déjà mises en place par le précédent gouvernement « socialiste », comme, par exemple, la réduction de l'indemnité pour licenciement abusif désormais limitée à trente-trois jours de salaire par année travaillée, contre quarante-cinq jours auparavant.

Y. L. ■

France

Réuni le 31 mars, le bureau national du POI a adopté un appel

Manifestation nationale dans l'unité la plus large !

“Super Maastricht” ne doit pas passer !

Nous faisons la proposition que se rassemblent tous les efforts et toutes les énergies pour la construction d'une manifestation nationale à Paris, premier acte majeur pour empêcher la ratification.

26 000 TRAVAILLEURS, parmi lesquels nombre de jeunes, de militants de toutes tendances, ont signé en trois semaines l'appel lancé par notre parti contre la ratification du traité de Bruxelles. Ce résultat témoigne, comme le rejet du traité exprimé à différents niveaux de plusieurs organisations, de ce que la majorité qui a dit non au traité constitutionnel de 2005 est toujours présente.

A la veille de l'élection présidentielle, les millions de citoyens se voient tout naturellement saisis des propositions des différents candidats, des programmes des différents partis.

Mais quelle amélioration, la plus minime soit-elle, de la situation difficile des travailleurs des villes et des campagnes est possible dans le cadre de ce traité ?

Un traité qui :

- inscrit dans la Constitution la « règle d'or », c'est-à-dire l'obligation constitutionnelle de l'austérité ;
- donne tout pouvoir aux autorités de Bruxelles pour dépêcher en France des émissaires chargés de dicter leurs plans de destruction, foulant aux pieds toute forme de souveraineté et de démocratie ;
- se traduirait dès 2013 par au moins 80 milliards d'euros de coupes dans le budget de la nation : soit plus que le budget de l'Education nationale.

Est-il possible de se revendiquer du mouvement ouvrier et de la démocratie, et de ne pas s'engager dans la bataille contre la ratification d'un tel traité ?

C'est pourquoi nous faisons la proposition à tous ceux qui y sont prêts, d'organiser, dans l'unité la plus large, une manifestation nationale à Paris contre la ratification du traité (à une date qui dépendra du calendrier de ratification, inconnu à ce jour).

Nous lançons cet appel avant même les élections de manière à signifier clairement que notre décision ne dépend ni du nom du président, ni de la majorité à l'Assemblée nationale. Elle découle d'un fait indiscutable : quels que soient le président et la majorité à l'Assemblée nationale, la ratification d'un tel traité fermerait la porte à toute solution conforme à la démocratie et à la souveraineté populaire et instaurerait la dictature de la troïka FMI-Union européenne-Banque centrale européenne.

C'est pourquoi nous nous adressons largement à tous : aux travailleurs, militants, jeunes, citoyens attachés à la République et à la démocratie, aux organisations du mouvement ouvrier et démocratique, à tous les niveaux, comme au plan national.

A toutes et à tous, nous faisons la proposition que, sans autre condition que l'accord sur le mot d'ordre : « Non à la ratification du traité TSCG », se rassemblent tous les efforts et toutes les énergies pour la construction d'une manifestation nationale à Paris, premier acte majeur pour empêcher la ratification, faire un pas dans la voie de la reconquête de la démocratie, de la souveraineté et de la sauvegarde des droits ouvriers.

ÉDITORIAL

Les grandes manœuvres ont commencé

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Les grandes manœuvres ont commencé. Française et allemande, la presse multiplie les indiscrétions sur les contacts discrets entre Merkel et Hollande. Vincent Jauvert, du *Nouvel Obs*, évoque un « compromis Hollande-Merkel sur le traité européen », à savoir : « La chancelière allemande aurait fait savoir, via des émissaires, qu'elle pourrait accepter une "renégociation" du traité budgétaire européen qui prendrait la forme suivante : "On ne touche pas au traité lui-même, et en particulier aux clauses concernant l'automatisme des sanctions et la réduction des déficits, mais on ajoute une annexe ou un protocole (les deux ayant valeur juridique) concernant la croissance". L'idée de François Hollande est, en cas de victoire, de faire avaliser cette "renégociation" dès le Conseil européen des 28 et 29 juin. »

Pas une minute à perdre après l'élection : pourquoi cette précipitation ? Au lendemain de la grève générale espagnole, on lit dans l'éditorial du *Figaro* : « La preuve est faite que les lendemains d'élections sont cruciaux. En période de crise, les réformes douloureuses doivent être réalisées d'emblée. » S'agit-il seulement de l'Espagne ? Non, bien sûr...

En France, la première des « réformes douloureuses » promises pour l'après-6 mai, la plus importante des « réformes », celle qui détermine toutes les autres, ce sera donc la ratification du traité... Un traité auquel « on ne touche pas »... C'est vrai : on peut y ajouter annexes et protocoles, le traité TSCG reste cette machine à piller le budget, amputé de 80 milliards d'euros de coupes dès 2013. Renégocié ou pas, « on ne touche pas au traité lui-même » qui inscrit l'austérité dans la Constitution (la « règle d'or »), autorise l'envoi d'émissaires en France, comme en Grèce, pour faire passer les plans destructeurs de l'Union européenne, et soumet le pays à un système de sanctions automatiques.

Pour l'hebdomadaire du capital financier britannique *The Economist*, quel que soit le résultat de l'élection présidentielle française, il débouchera sur « un choc pour les Français ». Car *The Economist* reproche à Sarkozy et à Hollande de cacher aux électeurs cette « vérité qui dérange », à savoir qu'« au lendemain du 6 mai, le vainqueur devra s'attaquer brutalement aux déficits », ciblant en particulier « l'assurance maladie, l'assurance chômage, les retraites, les allocations familiales » et une « massive administration publique ».

Un choc ? C'est un choc anti-ouvrier qui se prépare sous l'égide de la troïka et de son traité « Super Maastricht ».

Seulement voilà : qu'ils s'apprentent à voter pour Hollande ou Mélenchon, ou bien à s'abstenir, la grande majorité des travailleurs et des jeunes aspirent à chasser la politique anti-ouvrière de l'Union européenne, celle précisément que le traité Sarkozy-Merkel prétend graver dans le marbre de la Constitution.

C'est pourquoi le bureau national du Parti ouvrier indépendant a décidé de s'adresser à chacun et tous pour proposer que, quel que soit le président élu, s'organise dans l'unité une manifestation nationale à Paris contre la ratification. Cet appel s'adresse à tous et à toutes, travailleurs, militants, organisations ouvrières. C'est un appel pour l'unité. A l'heure où se tramant dans l'ombre les grandes manœuvres pour passer en force contre les droits ouvriers et la démocratie, le POI propose d'œuvrer au contraire, au grand jour, pour rassembler travailleurs, jeunes, militants, organisations, sur un objectif : « Super Maastricht » ne passera pas !

Espagne

INTERVIEWS



Jordi Salvador Duch,
secrétaire de l'UGT de Tarragone

“Sans doute la manifestation la plus importante depuis la mort de Franco”

Par rapport à la grève du 29 septembre 2010, quelle a été l'ampleur de celle du 29 mars ?

Elle a été plus importante quantitativement et qualitativement. La grève a été totale à Tarragone dans toutes les zones industrielles et dans les transports. Seule une partie du petit commerce a fonctionné. Dans la manifestation, nous étions des dizaines de milliers. Sans doute la manifestation la plus importante depuis la mort de Franco.

Les dirigeants syndicaux (Toxo et Mendez) demandent au gouvernement de renégocier la réforme d'ici au 1^{er} mai. Qu'en penses-tu ?
Il n'y a rien à négocier. Les travailleurs ont réitéré leur confiance aux syndicats. Leur clameur était unanime. Toxo et Mendez ne peuvent pas dilapider cette confiance. Les travailleurs n'ont pas donné un chèque en blanc aux dirigeants qui devraient profiter de la victoire de la grève pour exiger le retrait de la réforme. S'ils ne profitent pas de

cette situation, ils porteront un coup aux travailleurs.

La grève n'était pas engagée seulement contre la réforme du Code du travail. Parmi les travailleurs, le sentiment est clair : il faut en finir avec tous les plans d'ajustement imposés par l'Union européenne et le FMI, et avec le nouveau budget que le gouvernement prépare. Mais une autre chose commence à surgir : ce Parlement n'a aucune souveraineté. Tout est dicté par Bruxelles. De là l'exigence de combattre la ratification du nouveau traité.

Veux-tu ajouter quelque chose ?

Oui, et j'insiste : rien à voir avec le 29 septembre 2010. Les travailleurs sont conscients de la gravité de la situation. On ne peut pas faire marche arrière. Nous avons réussi à Tarragone que toutes les organisations défilent avec et derrière les syndicats. C'est l'unité qu'il faut forger partout, et d'abord pour imposer le retrait de la réforme. ■



Luis Angel Gonzalez Sanz,
secrétaire départemental du syndicat de la santé des Commissions ouvrières (CCOO) de Séville, membre du conseil confédéral des Commissions ouvrières

“Le gouvernement a mis au point un projet de budget avec de nouvelles attaques contre les travailleurs. Pourquoi faudrait-il attendre ?”

Par rapport à la grève du 29 septembre 2010, quelle a été l'ampleur de celle du 29 mars ?

A Séville, la grève a été plus importante. Dans des secteurs comme l'administration publique et le commerce, des secteurs peu représentés le 29 septembre 2010, la grève a été deux fois plus suivie.

Les dirigeants syndicaux (Toxo et Mendez) demandent au gouvernement de « renégocier la réforme d'ici au 1^{er} mai. Qu'en penses-tu ?

Je ne comprends pas. Les travailleurs ont montré qu'ils ne voulaient pas attendre. Il y a eu des manifestations de centaines de milliers les 12 et 29 février et le 11 mars contre la réforme. Lors des élections régionales en Andalousie et dans les Asturies, les résultats des votes étaient clairs : barrer la route au

parti de Rajoy. Et la grève générale a été massivement suivie.

Au Conseil des ministres, vendredi 30 mars, le gouvernement a mis au point un projet de budget avec de nouvelles attaques contre les travailleurs. Pourquoi nous faudrait-il attendre ? Qu'est-ce qu'il y a à négocier ? Rien.

L'alternative est claire : si on accepte ce budget, on met en danger des services publics essentiels comme la santé et l'enseignement. Bien au contraire, il faut le rejeter et préparer tout de suite une réponse dans l'unité. Pour les fonctionnaires et les employés publics qui ont subi une perte de 10 % de leur salaire en deux ans, le gouvernement propose d'augmenter de 7 % la durée de la journée de travail, ce qui entraînera le licenciement de dizaines de milliers d'employés du secteur public. Comment accepter cela ? ■

Contre la ratification du nouveau traité européen

“Quels que soient nos votes, tout doit être fait pour empêcher la ratification de ce nouveau traité”



Mont-de-Marsan (Landes)
“Beaucoup pensaient que la “renégociation” du traité prônée par Hollande équivalait à un refus de ratification...”

Au meeting de François Hollande, à Mont-de-Marsan jeudi 29 mars, trois diffuseurs ont recueilli en moins d'une heure soixante-dix signatures. Nous n'avions pas la possibilité de solliciter tous les participants qui sortaient en groupes compacts des bus venus de toute la région. Mais nous avons fait signer sans problème, ce geste étant considéré comme naturel. Un maire, conseiller général (PS) du nord du département, et un maire d'une localité de la banlieue de Pau ont signé. Beaucoup pensaient que la « renégociation » du traité prônée par Hollande équivalait à un refus de ratification. Ils ont dû être échaudés quand ils l'ont entendu soutenir la « discipline budgétaire et le recours aux sanctions ». D'ailleurs, la salle est restée glaciale après cette déclaration (peu rapportée dans les médias), alors qu'elle éclatait en applaudissements quand le candidat tapait sur la politique de Sarkozy (et donc celle de la troïka).

Saint-Sernin (Ardèche)
“On est d'accord, ce traité ne doit pas passer”

“Unité contre la ratification du nouveau traité d'austérité décidé à Bruxelles le 2 mars dernier ! Déjà plus de 20 000 signatures contre la ratification en trois semaines ! Amplifions cette campagne ! » C'est l'appel que nous avons lancé, à l'adresse des militants et sympathisants du PS venus assister au meeting de Michel Sapin pour la fête de la fédération ardéchoise du PS à Saint-Sernin (à côté d'Aubenas). Au passage, Michel Sapin nous répond : « C'est votre droit de défendre cette position. » Il est accompagné du député PS Olivier Dussopt qui, comme Pascal Terrasse, a voté contre le MES à l'Assemblée nationale le 21 février. Une des attachées parlementaires d'Olivier Dussopt s'arrête : « Olivier a clairement dit qu'il était contre la ratification. Pour lui il n'y a rien de bon dans ce traité. »

Elle signe l'appel et nous laisse sa carte. Le conseiller général du canton de Vans signe également : « Je suis contre ce traité ! » Deux des responsables de l'organisation matérielle du meeting sortent et viennent discuter : « On vous a déjà rencontrés sur le marché. On est

d'accord, ce traité ne doit pas passer. Vous avez raison d'informer la population. »

Un retraité de l'ex-DDE discute avec nous en attendant le début de la réunion : « La décentralisation a liquidé la DDE et tout un savoir-faire. Nous étions fiers de notre travail à l'époque et, contrairement à ce que l'on raconte, on ne regardait pas aux heures de travail. Ce sont les petites communes qui ont trinqué. Tout est maintenant privatisé. »

Je suis CGT et je viens écouter ce que disent les socialistes. Je voterai Mélenchon. Mais vous avez raison : quels que soient nos votes, tout doit être fait pour empêcher la ratification de ce nouveau traité. »

La plupart prennent l'appel pour le lire. Quinze signatures sont réalisées. Total de la semaine : 95 signatures (ce qui porte à 546 le total pour le département).

Grigny (Essonne)
Cent signatures au meeting de Jean-Luc Mélenchon

Une équipe départementale de sept militants du POI s'est rendue au meeting de Mélenchon à Grigny dans l'Essonne. En une heure et demie, cent signatures pour l'unité contre le traité ont été réalisées, dix



numéros d'Informations ouvrières et vingt et un quatre-pages spécial TSCG ont été vendus. Beaucoup de curieux autour des tables du POI, notamment des jeunes qui, pour la plupart, ne connaissaient pas l'existence de ce traité. Bon nombre ont signé en laissant leur adresse courriel. Un jeune de 21 ans, membre de l'Union des étudiants communistes (UEC) dit : « Je suis bien d'accord », et signe. Parmi ceux qui s'engagent, des responsables départementaux de la CGT qui appo-

sent leur signature sans problème, un responsable du Front de gauche (Parti de gauche) de Viry-Châtillon, des agents des collectivités locales déclarant que c'est un des enjeux, inquiets qu'ils sont du devenir de leur service. Les personnes qui s'arrêtaient avaient en poche le journal L'Humanité, distribué gratuitement, et dans l'ensemble des signataires, beaucoup de militants PCF.

Un dimanche bien occupé et un encouragement pour tous les militants du département.

Marie STAGLIANO ■

REVUE DE PRESSE

De lourdes questions sur l'après-présidentielle

“Un tour de vis après l'élection”

A la une du *Monde* (3 avril) : « Social : la crainte d'un tour de vis après l'élection. » « Même si les candidats restent prudents sur la rigueur budgétaire et sociale à venir, les syndicats craignent une flexibilisation accrue du travail. » « La prudence des candidats n'est sans doute pas sans rapport avec l'extrême sensibilité sociale sur ces sujets. » Et le quotidien conclut : « Les exemples espagnol, italien ou même le souvenir de la réforme avortée du CPE, en 2006, montrent que la défense du droit du travail peut être mobilisatrice. »

Laurence Parisot : “Quoi qu'il arrive... une grande réforme de l'assurance maladie” (AFP, 1^{er} avril)

« Le mandat qui s'achève a été marqué par une grande réforme, la réforme des retraites », a affirmé la présidente du Medef, Laurence Parisot, lors du « Grand rendez-vous » Europe 1-I Télé-Le Parisien, le 1^{er} avril.

Selon Mme Parisot, « le mandat qui s'annonce, quoi qu'il arrive, sera marqué par une autre grande réforme, celle de l'assurance maladie, et pourtant on n'en parle pas » dans le débat présidentiel.

“Les réformes douloureuses doivent être réalisées d'emblée”... “sans état d'âme”

Le Figaro (30 mars), tirant le bilan de la grève générale en Espagne, indique « combien il est urgent pour le gouvernement de Mariano Rajoy d'appliquer sans état d'âme son programme de rigueur ». Rajoy a trop tergiversé et « s'est laissé distraire de sa tâche essentielle : remettre l'Espagne sur le droit chemin. » « La preuve est faite que les lendemains d'élection sont cruciaux. En période de crise, les réformes douloureuses doivent être réalisées d'emblée. Elles ne deviennent que plus difficiles à mesure que se dissipe très vite l'état de grâce des nouveaux élus. »

Un avertissement valable en deçà des Pyrénées...

Air France : “le dialogue”, une méthode “payante”... pour un plan d'économies de deux milliards

Les Echos (2 avril) vantent la méthode d'Alexandre de Juniac, nouvellement arrivé à la tête du groupe Air France. Sa mission ? Sortir la compagnie aérienne d'une situation caractérisée par « un manque de productivité destructeur ». « Face à un corps social rétif à tout changement brutal, explique le quotidien, il a opté pour le dialogue. Il a pris tout son temps pour informer de la gravité de la situation et convaincre de la nécessité de réformer le contrat social. » Une méthode qui « s'avère payante ». En effet, poursuit le journal « en moins de six mois, un plan d'économies de deux milliards d'euros a été mis sur pied et un accord a été trouvé avec les syndicats pour définir d'ici au 30 juin les mesures qui permettront d'améliorer de 20 % la productivité, soit le minimum requis pour sortir du rouge. Le tout sans remous. »

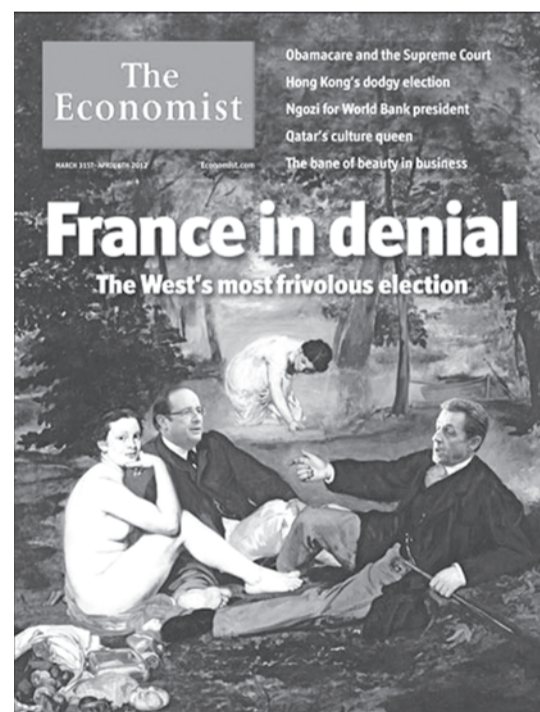
Un vrai « démineur », ce de Juniac, commente le journal patronal pour qui, cependant, « le plus dur reste à faire ». « Car dans les trois prochains mois, il faudra arrêter concrètement les sacrifices pour remettre la compagnie sur les rails et chiffrer les sureffectifs générés par les gains de productivité. »

Un conseil sur la méthode pour celui qui sortira des urnes le 6 mai ?

“Les élections les plus frivoles...”

(The Economist)

The Economist met en couverture sa version du *Déjeuner sur l'herbe* de Manet, avec, à la place des deux jeunes hommes assis à côté d'une jeune fille nue, les candidats du Parti socialiste et de l'UMP. Ce qui frappe l'hebdomadaire de la City de Londres, c'est cette « légèreté inquiétante » alors que « tous les indicateurs sont au rouge : dette publique, chômage supérieur à 7 % depuis trente ans, des déficits budgétaires qui s'accumulent depuis 1974 », pour conclure : « La France du repas champêtre est sur le point d'être engloutie par la dure réalité. Quel que soit le prochain président de la République. »



Selon un sondage publié par *Le Journal du dimanche*, 32 % des Français envisageraient de boudier les urnes le 22 avril prochain. Les Français « jugent très sévèrement la qualité des débats. Leurs attentes sur les thèmes qui les préoccupent le plus – l'emploi, le pouvoir d'achat – sont déçues. »

LES RÉSULTATS ANNONCÉS PAR LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX



26 030 signatures

Ain : 187 ; Aisne : 102 ; Allier : 127 ; Alpes-de-Haute-Provence : 245 ; Alpes-Maritimes : 108 ; Ardèche : 546 ; Ariège : 45 ; Aude : 52 ; Bouches-du-Rhône : 1 026 ; Calvados : 102 ; Charente-Maritime : 429 ; Côte-d'Or : 503 ; Côtes-d'Armor : 273 ; Dordogne : 28 ; Doubs : 287 ; Drôme : 47 ; Eure : 54 ; Eure-et-Loir : 407 ; Finistère : 210 ; Gard : 156 ; Haute-Garonne : 350 ; Gers : 108 ; Gironde : 471 ; Hérault : 447 ; Ille-et-Vilaine : 541 ; Indre-et-Loire : 345 ; Isère : 214 ; Jura : 265 ; Landes : 206 ; Loire : 207 ; Haute-Loire : 141 ; Loire-Atlantique : 128 ; Loiret : 100 ; Lot : 32 ; Lot-et-Garonne : 24 ; Maine-et-Loire : 240 ; Manche : 31 ; Mayenne : 42 ; Meurthe-et-Moselle : 507 ; Morbihan : 90 ; Moselle : 1 245 ; Nord : 189 ; Oise : 322 ; Pas-de-Calais : 146 ; Puy-de-Dôme : 41 ; Pyrénées-Atlantiques : 133 ; Pyrénées-Orientales : 75 ; Bas-Rhin : 294 ; Rhône : 803 ; Saône-et-Loire : 210 ; Sarthe : 216 ; Savoie : 447 ; Haute-Savoie : 350 ; Seine-Maritime : 475 ; Deux-Sèvres : 140 ; Somme : 255 ; Tarn : 32 ; Var : 281 ; Vaucluse : 268 ; Vienne : 48 ; Haute-Vienne : 82 ; Vosges : 31 ; Yonne : 166 ; Territoire-de-Belfort : 33 ; Paris : 3 028 ; Seine-et-Marne : 668 ; Yvelines : 305 ; Essonne : 856 ; Hauts-de-Seine : 1 001 ; Seine-Saint-Denis : 2 834 ; Val-de-Marne : 769 ; Val-d'Oise : 864.

Chronique

Après la grève des éboueurs de la communauté urbaine de Lyon



"On va vers un problème social majeur". Énoncé la semaine dernière à propos de la situation à la SNCM, ce jugement risque fort de se voir étendu à toute la situation dans les mois qui viennent. Beaucoup d'ingrédients se mettent en place. Dans la rubrique « La bonne nouvelle » du Figaro Magazine, on lit : « Bartolone en appelle au privé. » Un peu goguenard, l'article précise : « Incroyable ! Le département de Seine-Saint-Denis dirigé pendant des décennies par le PCF... est le premier en France à faire appel au privé pour financer la construction de collèges. » Claude Bartolone est le président PS du conseil général. Le Progrès de Lyon a fait état toute la semaine dernière de l'acharnement de Gérard Collomb, président PS du Grand Lyon, à privatiser la collecte des ordures dans les arrondissements les plus significatifs de Lyon et de Villeurbanne. M. Bartolone, en privatisant et en faisant adopter un budget aux coupes sombres dans tous les domaines sociaux, se vantait en déclarant : « Ici, nous appliquons depuis bien longtemps la règle d'or », donc les diktats de l'Union européenne et la politique de Nicolas Sarkozy. Déclaration que pourrait sans le moindre doute lui disputer M. Collomb. M. Bartolone fait partie des principaux soutiens de M. Hollande. M. Collomb, lui, est président du comité de soutien national de M. Hollande. Tout le monde sait que la fameuse « règle d'or » et ses dramatiques conséquences sont rejetées par l'écrasante

majorité de la population en France. Et pas seulement en France. Les événements en Grèce, et hier encore en Espagne, en témoignent sans l'ombre d'un doute. Faisant écho à ce rejet massif et lui donnant un premier point d'appui, toutes les organisations syndicales décidaient d'adresser une lettre à M. Bartolone pour exprimer le rejet de ces mesures et le mettre en garde. A Lyon, les éboueurs, très déterminés, décidaient la grève contre les décisions de M. Collomb. Pendant plus de quinze jours, au petit matin, les agents en assemblée générale souveraine, discutaient, décidaient et, jour après jour, votaient pour reconduire la grève, entraînant l'unité de toutes les organisations syndicales par-delà les positions de départ des uns et des autres. A remarquer que l'argument, aujourd'hui *mezzo voce* et peut-être demain beaucoup plus brutal, selon lequel il était mal venu de se mettre en grève contre un maire « de gauche », n'a pas vraiment été entendu par les grévistes. Pas plus que par les milliers de Lyonnais qui les ont soutenus. MM. Bartolone et Collomb, à défaut de recueillir le moindre soutien populaire, ont tout de même été soutenus. M. Bartolone a le soutien des élus PS de sa majorité pour l'adoption de son budget. Les élus PCF-Front de gauche n'ont pas voté pour. Ils n'ont pas non plus voté contre. Ils se sont abstenus.

Explication de vote : « C'est une abstention critique. » Belle formule pour faire passer les mesures. Elle n'est pas sans rappeler le fameux « soutien critique » des dirigeants, bien sûr d'un autre temps, du PCF très amis du « petit père des peuples ». M. Collomb, outre ses élus « socialistes » et Vert, a lui aussi bénéficié du soutien des élus du groupe PCF-Front de gauche. A l'exception notable, et qu'il faut saluer, de quatre maires PCF, ces élus ont fait bloc derrière lui. Etonnement et surprise. A la question : « Pourquoi ? » Réponse : « Mais vous confondez les élus et les partis ! » A la demande plusieurs fois formulée d'un communiqué commun de soutien aux grévistes, la

M. Bartolone fait partie des principaux soutiens de M. Hollande. M. Collomb, lui, est président du comité de soutien national de M. Hollande.

réponse est : aucune réponse. Partisan de la lutte des classes, de la « révolution citoyenne », Jean-Luc Mélenchon n'est pas resté insensible. Il ne s'est pas adressé à ses amis PCF-Front de gauche élus et responsables, soutiens de M. Collomb. Il a préféré s'adresser directement aux grévistes. Il leur a dit : « Je vous soutiens, je suis avec vous, tenez bon ! » Merci Jean-Luc ! Remarque judicieuse entendue dans un débat : « Oui, je sais, il faut voter pour le changement maintenant. Mais le vrai changement, c'est pour quand ? » Dans quelques semaines, des millions vont voter pour les uns, contre les autres, ou s'abstenir. Mais tous diront : « Non à la règle d'or, non à l'austérité », d'où qu'elles viennent. Qu'ils le taisent ou qu'ils le confessent, tous, en haut, devront tenir compte de cette masse. Mais rien n'est joué, et rien n'interdit non plus que les uns et les autres ne prennent la mesure ce « problème social majeur ».

S. Yattah ■

En bref

Chantiers navals STX : 9 000 jours de chômage partiel pour mai et juin

Les chantiers navals STX, à Saint-Nazaire, envisagent neuf mille jours de chômage partiel en mai et juin, pour faire face « au creux de charge que l'entreprise doit traverser d'ici à fin 2012 ». Dans un communiqué, la CGT a précisé que, sur les neuf mille jours de chômage partiel, sept mille quatre cents toucheraient le secteur de la fabrication, qui compte cinq cent cinquante salariés, soit « 1,5 jour par semaine par salarié concerné », « une situation très inquiétante ». En 2011, la direction de STX France avait déjà programmé deux mille trois cent quatre-vingt-six jours de chômage partiel sur les quatre derniers mois de l'année.

Air France dévoile ses premières pistes de restructuration

Air France présentait le 2 avril ses pistes de restructuration en profondeur dans le cadre du « plan Transform 2015 ». En janvier, la direction du groupe Air France-KLM avait annoncé sa volonté de dénoncer l'ensemble des accords collectifs du personnel dans le but de réaliser un milliard d'euros d'économies au nom de la concurrence et des exigences des marchés financiers, ainsi que le gel des salaires et des embauches. Elle avait également annoncé le lancement de groupes de travail au sein d'Air France pour élaborer des mesures « plus structurelles » devant générer un milliard d'euros d'économies supplémentaires d'ici à 2015. Air France envisagerait d'étendre son modèle de « bases de province »

à l'ensemble du réseau point à point (les lignes qui n'alimentent pas les vols long-courriers). Elle a mis en place des bases à Marseille, Nice et Toulouse afin d'économiser 15 % des coûts totaux en faisant plus voler avions et personnels à demeure sur ces aéroports. Les personnels navigants du point à point, hors base, devraient accepter de voler 20 % de plus à salaire constant, explique le quotidien *Les Echos*. La direction souhaiterait en outre étendre la flotte et le réseau Transavia, filiale low cost commune avec KLM et envisagerait la création d'une « offre low cost long-courrier », avec des avions densifiés et une offre dépourvue de certains services. En rappelant récemment que ces projets sont suspendus à la signature de nouveaux accords d'entreprise en juin, le P-DG, Alexandre de Juniac, indique que c'est bien le statut des agents d'Air France qui est visé, statut qu'il considère comme l'obstacle majeur à la réduction du coût du travail.

Industrie

Interview

“ArcelorMittal : le mot d'ordre doit porter sur le redémarrage des hauts-fourneaux et l'exigence de rupture”

Jean Markun, secrétaire de la fédération CGT des mines de fer et de sel de Lorraine



Les hauts-fourneaux sont éteints depuis octobre 2011.

Le 22 mars, sidérurgistes et métallurgistes se sont rassemblés à Florange (Moselle) pour « faire connaître les vrais problèmes d'investissements, de recherche, d'emplois et des salaires et mettre en débat les propositions CGT pour en sortir. » Quel bilan en tires-tu ?

D'abord, il faut préciser que cette démarche s'inscrivait dans le cadre d'une « semaine de l'industrie » organisée en France par le gouvernement et le patronat. La CGT y a répondu nationalement par plusieurs rassemblements en France. Celui de Florange, le 22 mars, s'est concentré sur la sidérurgie, en particulier sur l'action qui se déroule depuis plusieurs semaines à ArcelorMittal. Le mot d'ordre global du rassemblement s'appesantit sur « une politique industrielle durable ». Même si la revendication du redémarrage des hauts-fourneaux a été prononcée, la revendication générale a dominé, avec force démonstrations de la conception CGT, « force de proposition ». Ce que je retiens : les sidérurgistes se sont mobilisés, ils sont venus du nord, du sud, d'autres secteurs métallurgiques français et « hors de nos frontières » (Luxembourg, Belgique...). Deux mille à deux mille cinq cents travailleurs étaient présents ; à côté d'eux, des élus politiques et des représentants de partis de gauche.

Ce qui est évident : ces travailleurs sont venus pour rechercher sincèrement une issue ! Mais le mot d'ordre général pouvait-il répondre sérieusement à leurs préoccupations ? Je pense que non. L'état d'esprit existant, que nous avons pu lire dans le précédent numéro d'*Informations ouvrières*, atteste des conditions contradictoires dans lesquelles « le mouvement de Florange » évolue ! Il n'y a pas de grève, et je ne pense pas que les travailleurs d'ArcelorMittal étaient présents en masse. C'est le contraire de ce que nous avons vécu dans les mines de fer, où les plus grands mouvements que nous avons organisés avec la CGT ont été réalisés sur la base d'une grève dure et une participation massive des mineurs de fer, soutenus largement par la population, contre une politique de destruction organisée depuis l'Union européenne et malgré le consen-

sus des gouvernements de droite et de gauche qui se sont succédé.

Toute la population de la vallée et de la Lorraine est concernée par la fermeture des usines. Organiser la montée à Paris de la Lorraine, là où cela se décide, n'est-ce pas le moyen pour obtenir le redémarrage immédiat des hauts-fourneaux ?

La montée à Paris en masse, nous l'avons connue, mais cela demande une véritable volonté des dirigeants syndicaux, une véritable direction syndicale. Cependant, le mot d'ordre doit porter avant tout sur le redémarrage des hauts-fourneaux, et des exigences de rupture doivent être annoncées : rupture avec l'Union européenne et les traités européens. En ce sens, la proposition de François Hollande sur « l'obligation de rechercher un repreneur » est dérisoire, un leurre pour les travailleurs !

A la manifestation du 22 mars, à Florange, une seule banderole exigeait « la renationalisation de la sidérurgie »... mais elle était portée par le seul comité de défense des travailleurs frontaliers participant, à titre de soutien, au mouvement !

Si le redémarrage des hauts-fourneaux ne se faisait pas, notre secteur sidérurgique atteindrait un niveau de sinistre énorme ! ArcelorMittal « n'est pas plus méchant » que les patrons qui l'ont précédé ; il applique « simplement » les règles générées par les différents traités, dont celui de « la concurrence libre et non faussée ».

Où la lutte s'organise pour battre la dictature de la Banque centrale européenne, du FMI et de l'Union européenne, résolument, ou c'est le choix de l'accompagnement et il n'y a pas d'aboutissement. Ce rassemblement du 22 mars a été de fait un encouragement. Aujourd'hui, la question que personne ne peut contourner est celle de l'unité des travailleurs avec leurs syndicats pour le redémarrage immédiat des hauts-fourneaux, pour garantir le maintien de tous les emplois sur place. Sur cette base, il est nécessaire de se rassembler, pas pour des « actions symboliques », mais pour la manifestation de toute la Lorraine à Paris, là où cela se décide.

Photo AFP

SNCF

Unité pour l'arrêt des filialisations-privatisations, le maintien du statut des cheminots et le retour au monopole public d'Etat de la SNCF

Pierre Besse

Si le démantèlement de la SNCF est engagé, en particulier depuis 1991, par la fameuse directive européenne 91/440 instituant la séparation de la gestion de l'infrastructure du reste du réseau et conduisant à la création de Réseau ferré de France (RFF) ; si elle a été poursuivie par d'autres directives européennes, ce démantèlement serait brutalement accéléré si le nouveau traité européen, signé par les chefs d'Etat le 2 mars, était ratifié par l'Assemblée nationale. Les filialisations-privatisations déjà engagées ne pourraient que se multiplier. Les préconisations des assises du rail de Nathalie Kosciusko-Morizet, impliquant la remise en cause du statut national des cheminots par la mise en place d'un « cadre social harmonisé », s'appliqueraient immédiatement. C'est à la mise en place de ce dispositif que gouvernement et direction de la SNCF voudraient associer les organisations syndicales. Les filialisations-privatisations permettant d'embaucher hors statut sont l'élément destructeur de celui-ci. On lira dans cette page des éléments, certes partiels, mais significatifs de la résistance qu'opposent les cheminots de plusieurs sites avec leurs organisations, pour l'arrêt des suppressions de postes et des filialisations-privatisations, pour la réintégration dans la SNCF des services privatisés, et, souvent, pour exiger le retour au monopole d'Etat de la SNCF, condition primordiale pour le maintien du statut national. Ce sont là les revendications que devraient porter l'ensemble des fédérations syndicales au plan national. « Tous les segments d'unité qui se construisent aujourd'hui, pour arracher la moindre revendication, sont autant de points d'appui pour les luttes à venir », commente un syndicaliste. Les cheminots du POI qui font signer l'appel pour la non-ratification du traité, sont partie prenante de ces combats d'unité.

Grève à l'ingénierie SNCF de Montpellier

Photo correspondant



Cette grève s'est construite au départ par l'initiative de deux groupes concernés par une suppression de poste. Le chef du groupe ouvrages d'art (ponts et tunnels) part en retraite et n'est pas remplacé. Les délégués de ces groupes UNSA et FO ont rencontré les délégués CGT pour étudier ce qu'il était possible de faire ensemble. Ils ont établi en commun les revendications : le remplacement du chef de groupe et l'embauche au statut ou PS25 (cadre permanent de la SNCF). Aujourd'hui,

la direction de la SNCF utilise beaucoup de sous-traitants (prestataires de service en contrats précaires) et ne remplace pas les départs en retraite. Une pétition sur ces revendications était proposée. La pétition a été signée par soixante-dix-huit cheminots sur quatre-vingt-neuf du pôle régional ingénierie (PRI). Puis une assemblée générale s'est tenue sur cette base avec cinquante-deux participants. Quarante-huit se sont prononcés pour la grève de vingt-quatre heures. Et enfin, le 26 mars,

soixante-dix étaient en grève sur quatre-vingt-sept, dont quarante-cinq cadres sur cinquante-neuf et vingt-cinq de la maîtrise sur vingt-huit, soit 80 % en grève. Une vingtaine de collègues ont déroulé une banderole de dix mètres de long sur laquelle on pouvait lire : « PRI en grève » avec les trois sigles des syndicats CGT, UNSA, FO, et trois cents tracts ont été distribués. Il s'agissait d'un texte des trois syndicats expliquant aux autres services la raison de la grève.

Correspondant ■

Contribution de cheminots de la direction de l'ingénierie

“En quinze jours, cinq cents collègues ont signé la pétition intersyndicale que nous avons adoptée dans l'unité”

Nous avons déjà expliqué dans ces colonnes comment les assises du ferroviaire qui se sont tenues dans un consensus général entre droite et « gauche » ont rendu des conclusions d'une violence extrême, sur lesquelles la direction de la SNCF et le gouvernement s'appuient aujourd'hui pour tenter de basculer vers le démantèlement complet de la SNCF dans des délais très courts avec, en ligne de mire, le statut des cheminots. C'est, sous une certaine forme, la même dynamique que pour la ratification du traité européen : quel que soit le résultat de l'élection présidentielle, il s'agit d'accélérer immédiatement l'offensive de destruction des garanties collectives pour répondre aux exigences de la troïka et des agences de notation. Prenons l'exemple de la direction de l'ingénierie et du gérant de l'infrastructure unifiée.

Quelle que soit la solution choisie pour fusionner RFF avec la branche infrastructure de la SNCF, il s'agit d'ici à la fin de l'été 2012 de créer une structure juridique distincte de l'établissement public à caractère industriel et commercial SNCF, tel qu'il existe aujourd'hui.

NOUS AVONS ENGAGÉ LA DISCUSSION À LA DIRECTION DE L'INGÉNIERIE

En séparant un tiers de l'effectif cheminot du reste de la SNCF, on ouvre la possibilité d'embaucher hors statut et on crée les conditions, au nom de la concurrence libre et non faussée, pour imposer le « cadre social harmonisé » contre le statut. Nous avons engagé la discussion à la direction de l'ingénierie. Après avoir étudié les conclusions des assises du rail, nous avons proposé une initiative intersyndicale (CGT, FO, UNSA, SUD, CFDT) sur la

revendication précise de maintien du statut et maintien de la direction de l'ingénierie dans l'EPIC SNCF. Nous avons adopté dans l'unité une pétition intersyndicale, qui a été signée en quinze jours par cinq cents collègues sur les mille deux cents que compte la direction de l'ingénierie. Nous avons remis ces signatures au directeur de l'ingénierie, venu nous confirmer le démantèlement, et nous poursuivons en retournant, toujours dans l'unité des organisations, voir nos collègues pour leur donner tous ces éléments. Cette initiative mobilise les militants de notre syndicat qui privilégient cette bagarre de terrain aux grands rassemblements très généraux qu'on leur propose... D'autant plus quand des militants d'autres secteurs viennent les voir pour leur faire part de la circulation de notre pétition dans d'autres services de l'ingénierie de la SNCF.

Quand droite et “gauche” préparent la privatisation de la ligne B du RER

Selon une dépêche AFP, « Huchon (PS) “se félicite” du rapport des députés sur les RER. » Ce rapport de 644 pages de la commission d'enquête parlementaire sur les RER, établi par les députés de droite et de gauche, était à peine publié qu'une lettre de mission signée des deux présidents de la RATP et de la SNCF prévoyait la création d'un groupement d'intérêt économique (GIE) RATP-SNCF sur la ligne B du RER. Particularité de cette ligne : celle-ci appartient au nord de la gare du Nord à la SNCF et au sud à la RATP. Déjà, en 2009, les relèves de conducteurs ont été supprimées en gare du Nord, les agents RATP et SNCF allant de bout en bout de la ligne, malgré une réglementation des circulations différente. A l'époque, les salariés de la SNCF et de la RATP s'étaient mis en grève contre cette interopérabilité, dénonçant par avance la privatisation de la ligne. Jean-Paul Huchon (PS) rappelait que c'est « sous l'impulsion du Stif qu'a été supprimée la relève des conducteurs à Gare-du-Nord et la création d'un centre unique de commandement de la ligne B ». C'est donc à la demande des députés estampillés droite et « gauche » que les choses sont poussées plus loin. Ils veulent privatiser à marche forcée.

L'unité des organisations syndicales, à la RATP et à la SNCF, est en construction

La lettre de mission est datée du 9 février. Les livrables des différents points seront fournis aux présidents de la RATP et de la SNCF le 15 mai 2012, puis le regroupement au sein d'un centre de commandement commun des acteurs opérationnels de la RATP, de la SNCF et de RFF en charge de la régulation est prévu d'ici à fin 2012... et la prise en charge opérationnelle d'ici à fin 2013 ! Parmi les items retenus : « Les conditions nécessaires pour l'application d'une réglementation adaptée à des infrastructures dédiées et fermées au nord. » Mais que signifie « réglementation adaptée » ? Si elle est adaptée, ce n'est plus la réglementation de la SNCF ! La réglementation, cela peut être aussi bien la réglementation du travail que celle des circulations. On voit là le lien direct entre le statut et la sécurité. D'ores et déjà l'unité des organisations syndicales, à la RATP et à la SNCF, est en construction afin de s'opposer à la création de ce GIE. C'est bien la défense du statut qui est en jeu. Non au GIE ligne B ! Maintien du statut !

INFORMATIONS SYNDICALES

DÉCLARATION DE LA FÉDÉRATION FO DES CHEMINOTS (extraits)

La fusée à trois étages explose le RH077 (*) et le statut

Selon nos informations, le « cadre social harmonisé » avance ! La question de la gouvernance est désormais soumise à arbitrage. Reste le cadre social harmonisé. Mais rien ne devrait filtrer avant la fin du printemps, élections politiques obligent. Le socle social ne supporterait pas le poids du statut, le sujet étant sensible, il est remis. FO choisit d'informer les cheminots. Il n'y a aucune illusion à entretenir (...).
— Maintien d'une entreprise intégrée ;
— retour au monopole d'Etat ;
— maintien du statut ;
— maintien du décret du 29 décembre 1999 (RH077).
Voilà le socle social de la fédération FO des cheminots.

(*) Réglementation du travail.

DÉCLARATION DU SYNDICAT CGT DES CHEMINOTS DE PARIS-OUEST-RIVE DROITE (extraits)

Le 15 mars, lors de l'inauguration de la gare par les cheminots et le président de la SNCF

Après cinq ans de galère pour l'ensemble des cheminots de Paris Saint-Lazare (bruits, poussières, vibrations, démantèlements, suppressions de postes...), la gare de Paris Saint-Lazare accouche d'un centre commercial cédé à un groupe capitaliste, « Klépierre Ségécé », opérant pour BNP Paribas. Voici donc le reflet de la politique actuelle de la SNCF : virer les cheminots de leurs lieux de travail, les parquer dans les étages, de plus en plus éloignés de la gare et des trains. Demain, il sera plus facile pour un usager d'acheter un jean que d'acheter un billet (...). La privatisation de l'EPIC est en marche, la transformation de notre gare en est un exemple criant ! (...)
La CGT et les cheminots ne peuvent accepter le démantèlement du réseau (...). Il y a urgence à agir !

La CGT continuera de créer toutes les conditions pour que l'action soit unitaire afin d'exiger :

- Maintien du statut des cheminots au cadre permanent.
- Retour au monopole public de la SNCF.
- Ré-internalisation des services externalisés vers les filiales et le privé au sein de l'EPIC SNCF.

BULLETIN DU SECTEUR FÉDÉRAL CGT DES CHEMINOTS DE CHAMBERY (extraits)

La préservation du statut : un enjeu pour l'ensemble du monde ferroviaire !

Continuité de service et sécurité ferroviaire sont l'alpha et l'oméga du statut des cheminots. Ainsi, les cheminots de la SNCF ne s'engagent pas professionnellement pour répondre à des exigences patronales et financières. Ils le font pour placer l'entreprise publique au service de la nation et des citoyens (...). La préservation du statut des cheminots et le développement de l'EPIC SNCF sont des enjeux pour l'ensemble du monde ferroviaire.

SNCF

A propos du projet de nouvelle ligne ferroviaire Lyon-Turin : Bouygues, Eiffage ou Vinci ?



Un projet de ligne nouvelle mixte (TGV et Fret) entre Lyon et Turin, avec au final la construction de cinq tunnels dont un de cinquante et un kilomètres entre la France et l'Italie, a été présenté dans différentes réunions dans le cadre de l'enquête publique.

Dans quel contexte sommes-nous ?

Ces dernières années, les directives européennes successives ont libéralisé le chemin de fer :

— éclatement en deux de la SNCF avec la création de Réseau ferré de France (RFF), chargé de gérer l'infrastructure (construction des lignes, entretien et travaux, attribution des sillons horaires) ;

— ouverture à la concurrence entre entreprises ferroviaires pour les circulations des trains. D'abord le transport des marchandises, puis maintenant le transport des voyageurs.

C'est dans cette situation de mise en concurrence et de déréglementation que se développent les PPP, mot barbare qui signifie « partenariat public-privé ».

Lors des nombreux débats qui ont lieu pour la nouvelle ligne Lyon-Turin, la question de qui construira puis exploitera cette ligne n'est jamais abordée. En recherchant bien, il s'avère que cette construction nouvelle se fera dans le cadre d'un PPP.

En résumé, c'est une des trois grandes entreprises du bâtiment et des travaux publics (BTP), Bouygues, Eiffage ou Vinci, qui va répondre à l'appel d'offre lancé par RFF.

Ce sont ces trois entreprises et les banques qui les financent qui décideront quand et comment se fera cette ligne nouvelle.

Comme cela s'est passé pour les autres PPP en France ces dernières années, RFF passe un contrat de vingt-cinq ou cinquante ans (selon les cas) avec cette entreprise de BTP qui construit et ensuite assure la maintenance de la ligne à la place de la SNCF. Ce sont Bouygues, Eiffage ou Vinci qui perçoivent directement les péages (concession pour cinquante ans) ou un loyer versé par RFF (concession pour vingt-cinq ans).

Un cheminot a expliqué comment cela se passe pour la construction de la ligne Tours-Bordeaux. Vinci soustrait les travaux en choisissant toujours le moins cher : c'est un système de sous-traitance en cascade qui dilue les responsabilités en cas de problème (malfaçons, non conformité...). C'est d'ailleurs le cas du nouvel hôpital sud-francilien construit par Eiffage dans le cadre d'un PPP, où plus de 8 000 malfaçons ont été relevées ! Si la ligne nouvelle est construite, RFF lancera ensuite des appels d'offre pour assurer la circulation soit des TGV, soit des trains fret, dans le cadre de la déréglementation européenne, c'est-à-dire ouverts à la concurrence. En clair, demain, par exemple, l'entreprise privée Vinci construit la ligne et d'autres entreprises privées feront circuler les trains.

Cela pose donc un grave problème de sécurité, en particulier pour le Lyon-Turin vu le nombre et la longueur des tunnels à construire : en cas d'incident d'exploitation, avec autant d'intervenants privés, qui prendra la bonne décision ou malheureusement qui ne la prendra pas ? Cette perspective fait froid dans le dos : ce sont des milliers de personnes qui sont susceptibles de se trouver dans le tunnel de cinquante et un kilomètres entre la France et l'Italie au moment de l'incident...

Un consensus ressort de tous les débats, quels que soient les intervenants : la SNCF n'apparaît nulle part. En effet, l'entreprise publique SNCF disparaît complètement, et donc également la qualité, la compétence, le savoir-faire de milliers de cheminots, protégés par un statut et donc non soumis aux règles financières du privé.

Et de cela, personne ne parle.

La construction d'une ligne nouvelle devrait se discuter dans un cadre qui garantisse la sécurité des circulations avec un seul « donneur d'ordre », la SNCF. Ce qui suppose le retour au monopole public de la SNCF avec des cheminots au statut. Ce qui est contradictoire avec les traités européens.

A propos des négociations dans la fonction publique d'Etat

Les accords de Bercy (signés par les responsables des fédérations CFDT, CGT, UNSA, SUD, FSU, CGC) dans la fonction publique, traduits dans la loi du 5 juillet 2010, ont défini de nouveaux critères de représentativité afin de permettre la « rénovation du dialogue social ».

Ce dispositif a été présenté comme permettant de mieux faire progresser les revendications des agents, notamment en ouvrant la voie à la signature, à tous les niveaux, d'accords dits majoritaires : un accord est réputé valable si les signataires représentent plus de 50 % des voix aux élections professionnelles (à titre transitoire 30 %, avec un droit d'opposition majoritaire).

Les élections professionnelles qui ont eu lieu en octobre 2011 ont ainsi mis en place de nouvelles structures, les comités techniques (CT). Ils remplacent les anciens comités techniques paritaires (CTP), le paritarisme (moitié des sièges aux syndicats, l'autre moitié à l'administration) ayant été supprimé dans le but de « responsabiliser » les syndicats. Seules les organisations ayant un élu au comité technique sont désormais légalement représentatives. Les comités techniques sont actuellement consultés sur leur propre règlement intérieur, rédigé sur la base d'un règlement type valable pour toute la fonction publique de l'Etat.

Distinguer les organisations qui acceptent le cadre de la « négociation » et les autres

Ils sont consultés notamment, selon la loi, « sur les modifications statutaires, les régimes indemnitaires, l'organisation et le fonctionnement des services, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences »... Autant de domaines dans lesquels des accords locaux ou nationaux peuvent être conclus.

C'est dans ce cadre que le règlement intérieur soumis aux CT prévoit dans son der-



Photos DR

nier article une disposition entièrement nouvelle : « Seules les organisations disposant d'au moins un siège au comité technique peuvent participer aux groupes de travail convoqués par l'administration et portant sur des sujets relevant de la compétence du comité technique. »

Une explication de texte s'avère utile.

Outre le fait que certaines organisations syndicales (celles qui n'ont pas d'élu) sont a priori exclues de toute consultation, la formulation laisse en fait toute latitude aux autorités pour inviter les organisations syndicales qu'elle veut, et en exclure d'autres.

Sinon il aurait été précisé que ces groupes de travail comprennent toutes les organisations syndicales qui ont un siège au comité technique...

A cela, il y a une raison bien précise, officiellement confirmée : cela permet de distinguer les organisations qui acceptent le cadre de la « négociation » et les autres, le cadre étant celui de l'application de la révi-

sion générale des politiques publiques (RGPP) et du démantèlement des garanties statutaires.

Un exemple concret l'illustre : dans l'enseignement, le gouvernement veut mettre en place une évaluation selon des contrats d'objectifs individuels fixés au niveau des écoles et des établissements. Il avait proposé la signature d'un « accord de méthode » acceptant le cadre de la réforme (signé en l'occurrence par le seul SGEN-CFDT) qui aurait permis de sélectionner les « négociateurs » participant au groupe de travail de négociation, puis de suivi après finalisation de l'accord. Faute de signataires en nombre suffisant, le groupe de travail n'a pas vu le jour.

Le règlement intérieur des comités techniques est donc un outil de pression pour intégrer les organisations syndicales. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres, comme l'illustre l'exemple de l'évaluation dans l'enseignement.

Correspondant ■

Education nationale

Rassemblement au rectorat de Créteil pour l'annulation des 460 suppressions de postes dans les lycées et les collèges

Au lendemain de la tenue du comité technique académique (CTA) de l'académie de Créteil au cours duquel les syndicats enseignants ont voté contre les suppressions de postes, quatre organisations ont publié un communiqué de presse demandant l'annulation des 460 suppressions de postes prévues à la rentrée 2012 dans les collèges et les lycées de l'académie, et appelant à manifester le 5 avril au rectorat à l'occasion de la tenue d'un nouveau CTA. Dans ce communiqué, elles réaffirment également leur exigence que le ministre renonce à son projet de réforme de l'évaluation des enseignants (extraits).



Manifestation d'enseignants du Val-de-Marne, le 15 février dernier.

Communiqué de presse des organisations syndicales académiques de Créteil FSU, FNEC FP-FO, SE-UNSA, SUD Education, le 27 mars

Le recteur fête les quarante ans de l'académie de Créteil en fermant 460 postes dans les lycées et les collèges de l'académie pour le même nombre d'élèves (+ 50 sur 324 500). Il répond non aux demandes des personnels et de leurs organisations syndicales.

Au cours du comité technique académique (CTA) du lundi 26 mars, les organisations syndicales FSU, FNEC FP-FO, SE-UNSA, SUD Education, SGEN-CFDT ont voté unanimement contre les suppressions de postes enseignants, conseillers principaux d'éducation, conseillers d'orientation-psychologues (premier vote), administratifs, infirmiers, assistants sociaux, de laboratoire (second vote).

Le recteur est donc obligé de convoquer un nouveau CTA sur ces mêmes sujets (...).

Les organisations syndicales académiques du second degré exigent :

- l'annulation des suppressions de postes, la restitution des heures et postes supprimés,
- la limitation des effectifs, notamment en seconde, à trente,
- la création des postes nécessaires d'en-

seignants, de CPE, de COPsy, de surveillants, d'administratifs...

— le maintien du CIO de Villeneuve-Saint-Georges (...).

Dès le 26 au soir, le recteur a convoqué à nouveau le CTA sur les suppressions de postes pour toutes les catégories de personnels, jeudi 5 avril à 16 heures.

Le recteur veut passer en force avec les mêmes documents, les mêmes non-réponses.

Les organisations signataires appellent les collègues des lycées et lycées professionnels à venir jeudi 5 avril devant le rectorat à partir de 15 heures afin de collecter les demandes des établissements qui seront défendues à nouveau lors de ce CTA par les organisations syndicales signataires.

Les organisations syndicales signataires appellent les personnels à poursuivre les prises de position unitaires dans les établissements afin que le ministre renonce à son projet sur l'évaluation ; après le vote contre unanime de toutes les organisations syndicales au comité technique ministériel du 15 mars, le ministre doit renoncer à le présenter au vote du Conseil supérieur de la fonction publique les 29 mars et 3 avril. »

Chronique

INTERNATIONALE

A contre-courant...

Marc Gauquelin

L'accord signé par la direction du syndicat Ver.di avec les représentants des employeurs des services publics en Allemagne a provoqué la surprise dans toute l'Europe.

A contre-courant de toute la politique européenne, il accorde 6,3 % d'augmentation à deux millions de fonctionnaires sur deux ans, dont 3,5 % immédiatement (avec effet rétroactif à partir du 1^{er} mars).

Certes, Jens Weidmann, le patron de la Bundesbank, a immédiatement mis en garde : « *Ce résultat ne doit pas être un étalon pour d'autres secteurs.* »

Mais force est de constater que les employeurs, comme les principaux leaders du gouvernement fédéral, ont été contraints de tenir compte de la puissance des deux grandes vagues de grèves d'aver-tissement qui ont déferlé en mars dans les services publics.

Il leur fallait absolument éviter que Bsirske, président de Ver.di, perde le contrôle de la situation et que la grève s'étende.

Les employeurs ont pris au sérieux la menace d'un recours à « *la grève la plus grande depuis vingt ans* » pour arracher un accord acceptable par les travailleurs du secteur.

Pour Merkel, à peine sortie du sommet européen, il fallait garantir des conditions politiques favorables à l'adoption mi-mai du traité (MES et Fiskalpakt). Merkel aura besoin d'une majorité des deux tiers dans les deux chambres. La crise déchire sa majorité. Elle a préféré « céder » dans ces négociations salariales, pour tenter d'avoir le soutien des directions du mouvement syndical (le soutien du SPD étant virtuellement acquis). Si cet accord ne satisfait pas pleinement — loin s'en faut — les salariés de tous les services publics qui avaient défini avec soin leurs revendications depuis des semaines dans leurs assemblées syndicales, s'il ne correspond pas pleinement à leur volonté de « rattrapage » des années d'austérité inaugurées par l'Agenda 2010 de Schröder, il révèle la puissance de la menace que fait peser la classe ouvrière sur le fragile échafaudage destiné à sauver un système en pleine crise.

C'est l'évidence : les gouvernements européens — de droite comme de gauche — seraient contraints à renoncer à leur traité si les directions du mouvement ouvrier ne s'accrochaient pas à la défense de l'Union européenne et de ses institutions. Vaincre cet obstacle, tout est là.

Interview



Photo AFP

Elie Domota,
secrétaire général de l'UGTG, porte-parole de LKP

Grève générale et mobilisation massive contre la *pwofitasyon* en Guadeloupe

A nouveau, grève et manifestation massive en Guadeloupe, à l'appel de tous les syndicats et de LKP. Qu'est-ce qui a motivé cette mobilisation ?

Cela fait près de deux ans que les pouvoirs publics, l'Etat et les collectivités locales refusent de nous recevoir dans le cadre de la commission de suivi des accords du 4 mars 2009 qui ont conclu quarante-quatre jours de grève générale à l'époque. L'encadrement des prix des produits de première nécessité et du carburant n'a jamais été mis en œuvre. Aujourd'hui, les prix sont à la hausse.

Dans le même temps, aussi bien dans le public que dans le privé, ce sont des attaques incessantes contre le pouvoir d'achat et les acquis sociaux des travailleurs. Ainsi, des élus de tous bords ont décidé de supprimer l'indemnité dite des 40 % aux salariés des collectivités territoriales en congé maladie. C'est une remise en cause directe de la rémunération des travailleurs de la fonction publique territoriale. Cette abomination est largement soutenue par les élus de gauche comme de droite ainsi que par l'Etat. C'est aussi le démantèlement des services publics par la suppression des classes dans l'Education nationale et la suppression de lits, voire de services entiers, dans les hôpitaux de Guadeloupe. Ce mouvement correspond aussi à notre réponse face aux attaques contre l'accord interprofessionnel « Jacques Bino ». Après avoir bénéficié des aides de l'Etat pendant trois ans, des aides des collectivités pendant un an, des exonérations totales des charges patronales et salariales durant trois ans, certains patrons, en premier lieu ceux du Medef, refusent d'intégrer les 256 euros brut au salaire de base, comme prévu dans l'accord du 26 février 2009.

Autre inquiétude, et non des moindres : la situation de la jeunesse. Avec pas moins de 60 % des jeunes de moins de 25 ans au chômage, la Guadeloupe, comme la Mar-

tinique et la Réunion, est l'une des régions les plus touchées par le chômage. Le plan d'urgence pour la formation et l'insertion de la jeunesse prévu dans l'accord du 4 mars n'a jamais vu le jour.

Par contre, la machine répressive tourne à plein régime. Le 26 mars, c'est Raymond Gauthiérot, ancien secrétaire général de l'UGTG, qui était devant le juge d'application des peines. Il est condamné à trois mois de prison avec sursis. Ce sont plus d'une quinzaine de camarades de la banane qui sont convoqués en référé. C'est aussi une jeune déléguée convoquée devant la cour d'appel de Fort-de-France (la décision de la cour d'appel de Basse-Terre la condamnant à plus de 10 000 euros d'amende ayant été cassée par la Cour de cassation). Et toujours plus de vingt militants sont actuellement mis en examen dans diverses affaires.

Dix mille manifestants le 27 mars dans les rues de Pointe-à-Pitre. Quel bilan en tires-tu ? Quelle réponse de la part de l'Etat, des élus, du patronat ?

Véritablement, bien plus de dix mille personnes dans les rues. Un franc succès qui montre bien la volonté des travailleurs et du peuple de Guadeloupe de poursuivre la lutte pour construire une autre Guadeloupe plus juste et plus équitable, débarrassée de la *pwofitasyon*.

Aucune réponse de l'Etat, aucune réponse des élus ni du patronat, sinon le président du Medef local, un patron des patrons sans entreprise, aux ordres des *pwofitan* de l'import-distribution, qui ne cesse de remettre en cause l'ensemble des garanties sociales des travailleurs de ce pays.

Par contre des centaines de gendarmes en armes autour du centre commercial du sieur Hayot ainsi que sur nombre de ronds-points ou en patrouille dans la zone industrielle de Jarry. En définitive, une ambiance de pays occupé. Face au mépris, face à l'in-

A l'issue de cette mobilisation, l'ensemble des organisations, approuvées par les manifestants, ont décidé de poursuivre le mouvement à compter du 10 mai 2012.

timidation, les travailleurs et le peuple de Guadeloupe ont défilé avec beaucoup de fierté et de détermination. C'était fort et intense. Une telle manifestation équivaudrait à mettre plus de un million cinq cent mille personnes dans les rues de Paris.

Et, maintenant ?

La lutte se poursuit. A l'issue de cette mobilisation, l'ensemble des organisations, approuvées par les manifestants, ont décidé de poursuivre le mouvement à compter du 10 mai 2012. Dans le même temps, certains mouvements de grève se poursuivent dans différents secteurs : Super U (grande distribution), mairie de Goyave, France-Antilles (groupe de presse Hersant)... Meetings, assemblées générales, réunions d'information, distributions de tracts vont rythmer cette période de propagande. Nous avons foi en l'avenir, nous ne pouvons que gagner.

Les revendications de la grève

- Non à la *pwofitasyon*.
- Non à la remise en cause de l'accord Bino.
- Non à la remise en cause des 40 % en cas de congé maladie.
- Non au démantèlement des services publics.
- Non à la répression antisyndicale.
- Non au chômage et à la pauvreté.
- Mais oui pour construire une Guadeloupe plus juste pour les travailleurs et le peuple guadeloupéen.

Italie

La défense de l'indépendance des syndicats au centre du combat pour le maintien de l'article 18

Albert Dal Pozzolo

Le 2 février 2012, le gouvernement italien de Mario Monti réunissait les syndicats et le patronat pour lancer les discussions sur la réforme du marché du travail qui comporte la suppression de l'article 18 du statut des travailleurs. Cet article permet à un juge de réintégrer tout travailleur licencié pour une cause abusive. Pour y parvenir, Monti a besoin de l'accord de tous les syndicats (voir Informations ouvrières, n° 193). Rappelons qu'en 2002, une grève générale et une manifestation nationale monstre, à Rome, appelées par la Confédération générale italienne du travail (CGIL), avaient fait reculer le gouvernement Berlusconi et que l'article 18 avait été maintenu. *La Repubblica* (3 février) indique clairement l'enjeu : « *Les marchés veulent le scalp de l'article 18. (...) L'article 18 est fondamental. (...) De lui dépend la crédibilité du gouvernement sur la scène internationale. (...) Ce qui compte, c'est le signal que l'on veut donner à l'étranger, à Bruxelles, à Frankfort. C'est l'Europe et les investisseurs internationaux qui le demandent.* »

Le FMI, l'Union européenne veulent en finir avec l'article 18 du statut des travailleurs car c'est un point d'appui contre la flexibilité et la liberté de licenciement. Mais il leur faut affronter la classe ouvrière et ses organisations. Plus que jamais ils ont besoin de réaligner le consensus avec les dirigeants syndicaux, alors que les syndiqués et les travailleurs ne veulent ni de la réforme du marché du travail ni de



50 000 métallurgistes manifestent à Rome, le 9 mars, pour la défense de l'article 18 et du contrat national de travail.

la destruction de l'article 18. Ainsi, à l'appel de la fédération de la métallurgie de la CGIL (FIOM), 50 000 métallos ont manifesté à Rome, le 9 mars, pour la défense de l'article 18 et du contrat national de travail. *La Repubblica* (14 mars) publie un dossier qui donne le contenu de la réforme du marché du travail : un million de travailleurs précaires ne sont pas pris en compte et n'ont aucun droit, la durée d'indemnisation de l'assurance chômage est limitée à douze mois, et à dix-huit mois pour les plus de 55 ans ; suppression de l'article 18 ; suppression du lien entre l'entreprise et le travailleur en chômage technique qui, jusqu'à présent, faisait partie du personnel de l'entreprise.

Monti prévient : « *Durant ces journées, j'aurai besoin d'appeler les forces sociales à un esprit de cohésion. Si vraiment nous voulons un avenir et si nous nous faisons confiance, chacun doit céder quelque chose. Notre devoir est de faire émerger l'intérêt général.* »

Pour sa part, le secrétaire général du Parti démocrate indique que « *la signature par la CGIL de la réforme du marché du travail est essentielle.* » *La Repubblica* (22 mars) explique qu'avec l'annonce d'une journée de grève générale, « *la CGIL passe à l'action pour la défense de l'article 18 du statut des travailleurs. Mais dans le même temps, S. Camusso, secrétaire générale de la CGIL, a décidé de faire*

pression sur le Parlement, en particulier sur le Parti démocrate, pour qu'il modifie la réforme du gouvernement. » Mais pourquoi « modifier » ? Pourquoi ne pas exiger le retrait ? Dans le même temps, la presse indique : « *L'article 18 est en train de réunir à la base des organisations syndicales qui jusqu'à hier étaient divisées. Il y a des usines où la Fédération italienne de la métallurgie (FIM-CISL) et l'Union italienne des travailleurs de la métallurgie (UILM) font grève avec la FIOM, impensable jusqu'ici ! (...) Des grèves unitaires éclatent dans des usines traditionnellement modérées et dans des catégories pas très combattives comme les employés de banque.* » ■

Irlande

“Un traité qui nous condamne à l'austérité à perpétuité” (Jerry Adams, président du Sinn Fein)

Ce sera donc le jeudi 31 mai que se tiendra en Irlande le référendum sur le nouveau traité européen.

Ainsi en ont décidé conjointement le gouvernement irlandais et les autorités de Bruxelles au terme de plusieurs semaines de consultations. Cette valse-hésitation est liée à l'extrême inquiétude des cercles dirigeants des banques, et donc de l'Etat.

Inquiétude qui a amené l'Institut de la finance internationale — un organisme basé à Washington qui a négocié la restructuration de la dette de la Grèce — à déclarer immédiatement : « *Pour dire les choses très simplement, nous sommes très inquiets de ce qui peut arriver en cas de victoire du non.* »

La formulation exacte de la question qui sera soumise à référendum n'est pas encore connue, mais comme l'a précisé le vice-Premier ministre, Eamon Gilmore le 27 mars dernier lors de l'annonce de la date au Parlement, elle portera sur la possibilité d'amender l'article 29.4 de la Constitution de la République d'Irlande afin d'ouvrir la voie à la ratification du TSCG et à sa transposition dans la loi irlandaise.

A peine la date du référendum était-elle annoncée que le gouvernement s'adressait à la troïka pour lui demander un délai pour le versement des trois milliards d'euros de remboursement du dernier plan de « sauvetage » qui devait être effectué le

L'Irlande renoue avec un triste passé d'immigration massive de la jeunesse, qui tente désormais de chercher en Australie ou au Canada l'emploi qui lui est refusé dans son pays.

lendemain. Une somme que le gouvernement n'a pas en caisse. D'où viennent ces trois milliards ? Ils font partie des trente milliards que l'Irlande a empruntés en 2010 pour

sauver l'Anglo Irish Bank, trente milliards qui en fait seront quarante-sept au terme des vingt années d'emprunt à 8 %.

La presse économique parle déjà de la nécessité d'un nouveau plan de sauvetage, conditionné par de nouvelles mesures d'austérité pour tenter d'éviter une « situation à la grecque ». Ce qui conduit l'*Irish Independent* à lancer un appel à l'union nationale pour le « oui » : « *Quand un pays découvre qu'il ne peut plus payer ses dettes, la crise donne souvent naissance à un consensus visant à prendre des mesures énergiques, à faire des sacrifices.* »

Ce sont les travailleurs et la jeunesse qui payent déjà cet accroissement constant d'une dette que tous les partis institutionnels, que ce soit le Fianna Fail conservateur dans l'opposition ou la coalition Fine Gael-Labour Party au pouvoir, appellent à payer.

C'est ainsi que plusieurs régions sont déjà enfoncées dans une extrême pauvreté et que l'Irlande renoue avec un triste passé d'immigration massive de la jeunesse qui tente désormais de chercher en Australie ou au Canada l'emploi qui lui est refusé dans son pays.

C'est également en application des conditionnalités imposées par l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le FMI que le gouvernement tente d'imposer une nouvelle taxe d'habitation de cent euros.

L'union locale des syndicats de Dublin, qui joue un rôle central dans la mobilisation contre cette nouvelle taxe, vient d'avertir qu'elle n'accepterait aucune sanction contre les travailleurs des services locaux qui — à l'instar des électriciens grecs — refusent de se rendre chez les habitants pour menacer de poursuivre ceux qui n'ont pas les moyens de payer, comme le leur demande la municipalité.

Dès le 28 mars, le président du parti républicain Sinn Fein lançait sa propre campagne pour le non par la voix de Jerry Adams, président du parti et député au Parlement, qui déclarait : « *Ce traité inscrit l'austérité dans la loi nationale et internationale et nous condamne à l'austérité à perpétuité.* »

La centrale syndicale ICTU doit se réunir prochainement pour prendre position.

Jean-Pierre BARROIS ■

Europe

Taux de chômage record dans la zone euro

Le taux de chômage dans la zone euro a atteint en février son plus haut niveau en quinze ans, à 10,8 % de la population active. Selon les calculs de l'office européen des statistiques (Eurostat), 17,13 millions de personnes étaient au chômage en février dans la zone euro, soit 162 000 de plus que le mois précédent. En tête, l'Espagne, où le taux de chômage atteint 23,6 %, suivie par la Grèce avec 21 %, le Portugal (15 %) et l'Irlande (14,7 %).

Italie

Nouveau record pour le chômage en février, à 9,3 %

Le taux de chômage a atteint un nouveau record en février en Italie, à 9,3 % de la population active, selon l'institut de statistiques Istat. Le chômage progresse fortement en Italie depuis l'été dernier, lorsque l'économie du pays, plombée par les plans d'austérité à la chaîne destinés à rassurer les marchés, a commencé à plonger dans la récession. L'Italie est entrée en récession au quatrième trimestre 2011, avec un repli de son PIB de 0,7 %. Pour encore aggraver les choses, le gouvernement de Mario Monti vient d'adopter le 23 mars un projet de réforme du marché du travail, inspirée du modèle danois de « flexi-sécurité », qui dérègle le marché du travail, modifiant notamment l'article 18 du statut des travailleurs pour faciliter les licenciements dits « économiques ». Un projet de réforme auquel s'opposent les travailleurs et la CGIL.

Portugal

Manifestation à Lisbonne contre le regroupement forcé des communes

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté le 31 mars à Lisbonne pour protester contre le regroupement forcé de mille à mille cinq cents communes, prévu dans le cadre d'une réforme du pouvoir local exigée par la troïka des créanciers du Portugal.

La manifestation était organisée par l'Association nationale des « freguesias » (sous-communes de l'organisation territoriale portugaise).

« *Nous sommes contre l'extinction ou la fusion de communes. Notre commune remonte au XII^e siècle, elle compte aujourd'hui mille trente-quatre habitants, et il est prévu qu'elle disparaisse. Ce n'est pas juste* », explique le maire de Vila Nova de Muia (nord-ouest), Abilio Silva, parmi les centaines de maires présents dans la manifestation.

Le gouvernement portugais avait annoncé en septembre une vaste réforme du pouvoir local, sur laquelle il travaille toujours, qui prévoit la réduction du nombre de communes, de nouvelles règles de gestion et une nouvelle loi électorale municipale.

Cette refonte de l'administration locale fait partie du programme de rigueur et de réformes auquel le Portugal s'est engagé auprès de l'Union européenne et du Fonds monétaire international.

Sahel

Libye, Mali, laboratoire pour la Syrie

Lucien Gauthier

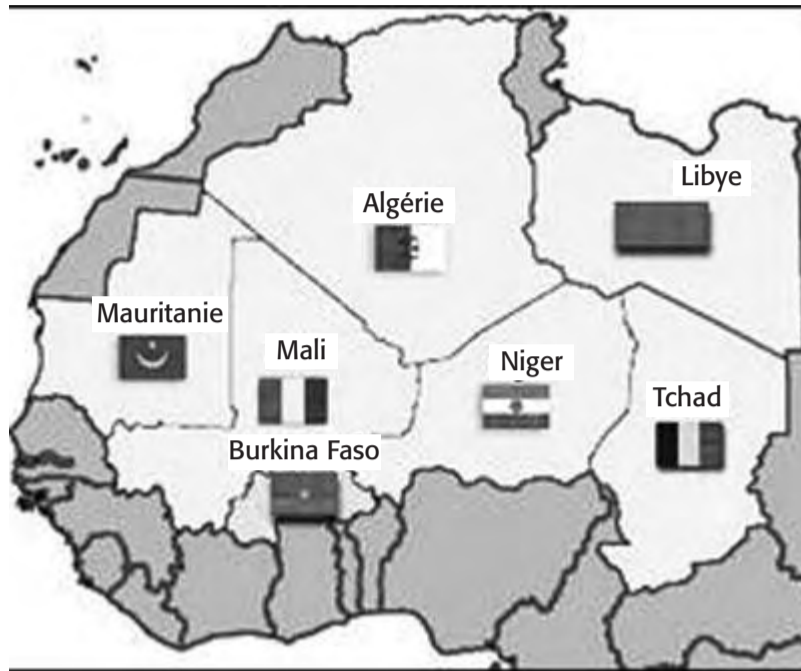
Le 1^{er} avril s'est tenue à Istanbul une nouvelle réunion des « Amis du peuple syrien » rassemblant les grandes puissances occidentales avec la Ligue arabe.

Il a été décidé à cette occasion de reconnaître le Conseil national syrien (CNS) comme le représentant légitime du peuple de Syrie. Sous le titre : « Syrie : la rue blâme l'opposition », le quotidien *Libération*, pourtant hostile au régime de Bachar el-Assad, publie une page entière consacrée aux critiques de plus en plus « dures » à l'égard du CNS. Quelques jours auparavant, Human Rights Watch avait publié un rapport mettant en cause la répression féroce des troupes du régime syrien, mais aussi celle des troupes de l'Armée syrienne libre (ASL) coupables d'enlèvements, d'exactions et d'exécutions. Dans *Le Figaro* du même jour, un article titre : « La dangereuse idée d'armer les rebelles syriens », et donne en exemple ce qui s'est passé en Libye.

Il est vrai qu'en Libye, l'intervention militaire et la livraison massive d'armes poussent à la guerre civile et à l'explosion de toute la région.

Piller les ressources en gaz et en pétrole dont est riche la région sahélienne.

A la dislocation entre l'est et l'ouest de la Libye, du fait de la constitution, à Benghazi, d'un Conseil national de la Cyrénaïque s'ajoute maintenant une division entre le nord et le sud. De violents conflits qui ont fait des dizaines et des dizaines de morts ont opposé les populations toubous (population africaine du sud de la Libye) aux tribus arabes. De même, un autre front s'est ouvert au sud entre les touaregs et les tribus arabes. Rappelons que dans le Sahel, c'est-à-dire, dans le sud de la Libye, au Niger, au Tchad, au Mali et dans le sud de l'Algérie, vivent des populations touaregs. Des milliers de Touaregs, lors de



la guerre en Libye, ont fui le pays pour rejoindre le Mali, certains pour fuir la répression, d'autres parce qu'ils avaient servi dans l'armée de mercenaires de Kadhafi. Sur cette base s'est constitué au Mali le mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA). L'Azawad est le nom donné par les Touaregs au nord du Mali. Le chef du MNLA, Mohamed Ag Majim (un ancien colonel de l'armée libyenne revenu au Mali en juillet dernier, donc avant la chute de Kadhafi) était arrivé avec ses hommes et son matériel. L'ancien ministre malien des Affaires étrangères, Boubeye Maiga, explique que, durant le conflit en Libye, l'Otan a ouvert un corridor afin de permettre le passage de ces troupes au Mali. « C'est une colonne entière très bien structurée, avec des ambulances en queue de convoi, qui a rallié le Mali », précise-t-il. Les troupes du MNLA ont en quelques jours conquis plus de la moitié du Mali, toute la partie nord, dont les grandes villes de Kidal, Gao et surtout Tombouctou. Il faut dire que l'armée malienne s'est effondrée, alors qu'un putsch a eu lieu, il y a quelques jours, renversant le président de la République. Devant le désastre militaire au nord du pays, les putschistes

ont renoncé à leur coup d'Etat. Bien que le MNLA s'en défende, ils ont combattu l'armée malienne avec une autre fraction touareg, Ansar Dine, milice liée à al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) et qui, elle, a pour objectif d'instituer la charia sur tout le territoire malien.

A cela s'ajoute la constitution d'un nouveau groupe, le mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest, dirigé par un Malien et un Mauritanien (rappelons que la Mali a une large frontière avec la Mauritanie).

Comme on le voit, après la Libye et le Mali, tous les pays de la région sahélienne, et notamment l'Algérie qui a une frontière commune avec la Libye, le Mali, le Niger, la Mauritanie, sont menacés. La question touareg peut être utilisée comme un moyen de dislocation de toute la région, comme l'avait proposé Kadhafi, bon élève des Etats-Unis, par la création d'un Targuistan (pays des Touaregs). Disloquer les nations sahéliennes et constituer des bandes de territoires autonomes est le meilleur moyen pour les grandes puissances de piller toutes les ressources en gaz et en pétrole dont est riche la région sahélienne. ■

PALESTINE

Depuis la première "journée de la terre", le 30 mars 1976, la réaffirmation d'un combat quotidien

Vendredi 30 mars 2012, alors que plus de cinq mille Palestiniens de l'intérieur manifestaient en Galilée, les troupes israéliennes tuaient un manifestant dans la bande de Gaza. Des manifestations étaient également organisées depuis les camps de réfugiés en Jordanie et au Liban, se dirigeant symboliquement vers la frontière.

En Cisjordanie, où les exactions coloniales israéliennes — confiscations de terres, répression — sont quotidiennes, à l'intérieur de l'Etat israélien où un million et demi de Palestiniens vivent confinés dans des zones réservées où tout développement urbain est interdit, la journée de la terre n'est pas une simple commémoration, mais la réaffirmation d'un combat quotidien pour la survie de tout un peuple.

En février 1976, plusieurs organisations palestiniennes décident d'empêcher la mise en œuvre d'un plan supplémentaire de confiscation de terres en Galilée (région au nord de l'Etat d'Israël où se trouvent plus de 60 % des Palestiniens de l'intérieur), parmi lesquelles de nombreuses terres cultivées et boisées. Paysans pauvres, jeunes qui manifestent contre l'Etat colonial, sont réprimés. Les arrestations sont massives.

L'exigence de l'égalité des droits et le droit de vivre sur sa propre terre

Ces mobilisations culminent le 30 mars avec la convocation d'une journée de grève générale de tous les Palestiniens dont les revendications

s'opposent aux discriminations politiques, économiques et sociales qu'ils subissent depuis déjà près de trente ans. La répression israélienne redouble de violence, faisant six morts et des centaines de blessés parmi les Palestiniens, qualifiés de « citoyens » à leur corps défendant. Des chars circulent dans les villes et villages de Galilée. Le Premier ministre israélien d'alors et futur prix Nobel de la paix, Itzhak Rabin, supervise les opérations. Cette année, trente-six ans après, les manifestations palestiniennes, qui ne font qu'exiger l'égalité des droits et le droit de vivre sur sa propre terre, ont été qualifiées de « terrorisme diplomatique » par le ministre adjoint des Affaires étrangères israélien, Danny Ayalon, qui sait de quoi il parle.

François LAZAR ■

ÉGYPTE

Le gouvernement de "transition démocratique" en difficulté

Une semaine avant la fin du dépôt des candidatures à la présidentielle, dont le premier tour doit avoir lieu les 23 et 24 mai, les Frères musulmans ont annoncé qu'ils présenteront leur propre candidat : Khairat al-Chat, un riche homme d'affaires. Pourtant, depuis des mois, ils ont affirmé qu'ils souhaitaient un « président du consensus » et qu'ils ne présenteraient pas de candidat. Cinquante-six des cent huit membres du conseil consultatif de la confrérie ont voté pour la candidature de Khairat al-Chat et cinquante-deux contre, ce qui témoigne d'une profonde division du mouvement. Parallèlement, on ne compte plus le nombre de candidats directement liés à Moubarak : Amr Moussa, ex-ministre des Affaires étrangères, Ahmad Chafic, son dernier Premier ministre, le général Omar Souleiman, son vice-président, tous deux démis après le soulèvement populaire. Le maréchal Tantaoui est lui-même invité par nombre d'anciens dirigeants du Parti national démocratique dissous à se présenter.

La semaine écoulée a été désignée la commission des cent, chargée de rédiger la Constitution. Aussitôt élus, vingt-quatre de ses membres ont démissionné, accusant les Frères musulmans et les salafistes d'hégémonie. De leur côté, les Frères musulmans demandent aux généraux de renvoyer le gouverne-

ment Ganzouri et de les appeler à former un nouveau gouvernement. Cette crise politique se développe alors que la classe ouvrière égyptienne poursuit son combat difficile mais déterminé pour les revendications, la démocratie et la souveraineté. En témoigne le résultat de la grève des conducteurs de bus de l'Autorité des transports publics du Caire. En grève depuis le 17 mars, dans la foulée de leurs collègues des villes du canal de Suez, fin février, plus de mille cinq cents d'entre eux ont mis fin à leur mouvement, au bout de treize jours, après avoir obtenu que leur prime de départ à la retraite soit portée à deux mois par année de service. Ceux qui ont travaillé trente-six ans auront une prime de soixante-douze mois (ils en demandaient cent). D'autres revendications ont été accordées, déduction faite des augmentations versées depuis leur grève de septembre 2011.

Correspondant ■



Les conducteurs de bus du Caire devant le Parlement, le 25 mars.

TUNISIE

Travailler plus pour gagner moins

Le gouvernement de la coalition dirigée par le parti Ennahda vient d'élaborer le projet de loi de finances complémentaire pour 2012. Deux mesures de ce projet montrent que ce gouvernement se pose en totale contradiction avec les revendications de la révolution du 14 janvier 2011. La première mesure fait peser sur les salariés une part supplémentaire de la dette publique en leur imposant d'y contribuer sous la forme de quatre journées de travail non rémunérées.

Quand on voit l'explosion du coût de la vie et l'accroissement endémique du chômage, on comprend qu'une telle mesure va élargir encore plus le fossé de l'austérité et de la misère.

La deuxième mesure vise à alourdir la dette publique par le recours aux ressources extérieures, c'est-à-dire l'appel au financement des banques et officines internationales de l'impérialisme.

Alors que le pays vit une grave crise économique et que le chômage s'accroît dans toutes les régions du pays, et particulièrement dans les régions intérieures, une part importante du budget de l'Etat est allouée au remboursement d'une dette publique qui ne cesse de croître, interdisant toute politique économique à même de pouvoir résorber le chômage. Six milliards quatre cent millions de dinars (soit 3,2 milliards d'euros environ) sont consacrés aux dépenses de développement alors que 4,089 milliards

de dinars sont alloués au service de la dette publique. Autant dire que le poids de la dette publique contrebalance toute tentative d'investissement de l'Etat dans le développement économique, c'est-à-dire la création d'emplois.

Face à un chômage qui est de l'ordre de 25 % de la population active, les réponses qu'apporte le budget de l'Etat sont totalement dérisoires. Il prévoit la création de 25 000 emplois dans le secteur public alors que les diplômés chômeurs se comptent par centaines de milliers. C'est la raison pour laquelle la publication des résultats du concours de recrutement de la Compagnie des phosphates de Gafsa est renvoyée depuis des mois. Parce que, pour un bassin minier où les diplômés chômeurs se comptent par dizaines de milliers, à Metlaoui, Oum Larayès, Redeyef, Mdhilla et Gafsa, ledit concours de recrutement ne prévoit le recrutement que de 2 500 employés. Autant dire que la publication des résultats serait un facteur supplémentaire de tensions sociales et de conflits.

C'est pourquoi des voix s'élèvent de plus en plus fort dans les rangs de la classe ouvrière, telle celle du secrétaire général de l'union régionale de l'UGTT de Ben Arous, pour exiger la remise en question de la dette publique, parce que, dit-il, « le peuple tunisien rembourse des dettes dont une bonne part est entachée de corruption ».

Correspondant ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

POLOGNE

La "star" déchuée de l'OCDE sommée de poursuivre les contre-réformes

La Pologne, considérée comme « une star de l'OCDE », se voit brusquement sommée de poursuivre sans hésitation les « réformes » que lui dicte la troïka. « Le moment est venu pour les autorités polonaises de mettre en œuvre des réformes structurelles et sociales (...) consolidant la confiance des marchés des capitaux », a déclaré le secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Pour y parvenir, l'OCDE suggère de « privilégier la réduction des dépenses budgétaires, la réforme du système de Sécurité sociale, la suppression des privilèges (sic) en matière de retraite et le resserrement continu des critères d'admissibilité au régime d'invalidité ». « Maintenant que le gouvernement est assuré d'un second mandat, il est temps aussi pour lui de formuler et de mettre en œuvre un large éventail de réformes du marché du travail », estime l'OCDE.

CHIFFRE

12 milliards
C'est, en euros, le montant de la réduction des dépenses, en 2013 et 2014, que le prochain gouvernement grec, qui sortira des élections législatives anticipées début mai, devra réaliser pour poursuivre la politique d'assainissement des comptes publics, a averti le Premier ministre grec le 30 mars.

IRLANDE

Un référendum qui donne des sueurs froides à Bruxelles



Les Irlandais sont donc appelés à se prononcer le 31 mai sur le nouveau pacte budgétaire européen, un rendez-vous qui donne des sueurs froides à Bruxelles. En annonçant fin février la tenue d'un référendum pour ratifier ce traité, Dublin a semé la consternation parmi ses partenaires européens, qui craignent de voir se reproduire le scénario catastrophe des deux précédentes consultations sur l'Europe organisées dans le pays. En 2001 et en 2008, les Irlandais avaient dit « non » successivement au traité de Nice, puis au traité de Lisbonne. Et il avait fallu leur forcer la main en les obligeant à « revoter », pour enfin parvenir à un « oui » frauduleux.

Corée : nouvelles menaces de guerre



Le président américain Barack Obama observe aux jumelles la zone démilitarisée qui sépare les deux Corée au poste Ouellette près de Panmunjom (Corée du Sud), le 25 mars 2012.

Lors de son récent séjour en Corée du Sud à l'occasion d'un sommet sur la sécurité nucléaire, le président Obama a visité la zone démilitarisée (DMZ en anglais) qui sépare les deux Corée à la hauteur du 38^e parallèle. Pour cette visite très médiatisée, le président américain avait revêtu un uniforme spécial : celui de chef des armées des Etats-Unis. Et Obama n'a pas seulement inspecté les 28 000 soldats américains stationnés en permanence en Corée, il a aussi tenu à observer lui-même aux jumelles les troupes de « l'ennemi du Nord », depuis un bunker de la DMZ, derrière des vitres à l'épreuve des balles de mitrailleuse lourde. Comme pour souligner le message, des manœuvres conjointes Etats-Unis-Corée du Sud se déroulent actuellement avec un déploiement sans précédent de troupes : près de 200 000 soldats américains et sud-coréens participent à ces manœuvres « Key Resolve » et « Foal Eagle ». En plus de troupes au sol, près d'une centaine de chasseurs bombardiers F-16 sont impliqués, effectuant des « sorties » avec

la totalité de leur armement de combat. Le lancement d'un missile par la Corée du Nord sert de prétexte à de nouvelles tensions.

En envoyant des corvettes lance-missiles en mer Jaune afin d'intercepter le missile nord-coréen dont le lancement est prévu à la mi-avril, le gouvernement japonais fait monter la pression, aggravant la menace de guerre. Ce déploiement japonais en mer Jaune est pourtant contraire à l'article 9 de la Constitution japonaise qui interdit formellement une telle action, les « forces d'autodéfense maritime » japonaises ne pouvant recevoir d'autre mission que celle de défendre les eaux territoriales japonaises.

La guerre de Corée (1950-1953) avait fait trois millions de morts, des civils pour la plupart. On découvre chaque année des charniers renfermant parfois des centaines de cadavres de paysans ou de prisonniers politiques massacrés pendant cette guerre. Et aujourd'hui, tout est de nouveau en place pour le déclenchement d'une nouvelle guerre.

A la frontière Nord-Sud : une DMZ... "ultramilitarisée"

La prétendue « zone démilitarisée » porte bien mal son nom, car c'est l'endroit du monde où se concentrent le plus de militaires, de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu.

Depuis la signature de l'armistice en 1953, l'état de guerre n'a pas cessé entre les deux Corée et les Etats-Unis, et les incidents font des morts chaque année. C'est plus particulièrement la limite maritime nord qui prolonge la DMZ dans la mer de l'Ouest (dite mer Jaune), dont le tracé n'a pas été reconnu par tous les belligérants, qui constitue la principale source de conflits.

Depuis 2010, cette limite maritime contestée a été le théâtre du naufrage d'une corvette sud-coréenne, le Cheonan (mars 2010 : quarante-sept morts) et des échanges de tirs d'artillerie lourde autour de l'île de Daeyeonpyeong (novembre 2010). Ce dernier incident témoigne de l'ampleur du dispositif militaire mis en place : en deux heures, près de quatre mille obus de gros calibre ont été échangés.

CANADA

Budget d'austérité : "la liberté du choix"

Le ministre canadien des Finances, Jim Flaherty, a présenté le 29 mars un budget d'austérité qui prévoit un relèvement de 65 à 67 ans de l'âge d'admissibilité aux retraites complémentaires et la suppression de 19 200 postes de fonctionnaires fédéraux (ministères) sur une période de trois ans (4,8 % de l'effectif total).

La réduction des dépenses ministérielles atteindra près de 1,5 milliard en 2012-2013, plus de 3 milliards en 2013-2014 et 5,1 milliards en 2014-2015. Pratiquement aucun ministère ne sera épargné et des économies permanentes d'environ 5,2 milliards de dollars sont prévues à partir de 2016, soit près de 7 % des 75 milliards de dépenses des ministères. « Alors que d'autres (pays) ont peu de marge de manœuvre, nous sommes libres de choisir notre avenir », a déclaré Jim Flaherty. Les fonctionnaires canadiens apprécieront !

MAYOTTE

Près d'un enfant sur dix souffre de malnutrition

Mayotte est le 101^e « département français », l'un de ces derniers lambeaux de l'empire colonial. Près d'un enfant sur dix y souffre de malnutrition. Médecins du monde y voit les conséquences des difficultés d'accès aux soins et rappelle que le taux de mortalité infantile est quatre fois supérieur à celui constaté en métropole (un enfant sur sept). Les raisons de cette situation désastreuse : il s'agit toujours d'enfants de familles privées de ressources régulières. Et qui, le plus souvent, n'ont aucun accès aux services essentiels comme l'eau propre et potable, l'électricité... Plus d'un enfant sur trois (39,3 %) n'a pas accès à l'eau courante, ce qui favorise les maladies infectieuses. Ajoutons à cela que depuis deux ans, faute de moyens, les centres de protection maternelle de l'île ont dû cesser la distribution de lait enrichi.

HONGRIE

Au nom de "la lutte contre la crise", des écoles publiques passent au privé catholique

Près de quatre-vingts écoles publiques ont été cédées récemment en Hongrie à des institutions religieuses, la plupart à l'Eglise catholique, avec comme conséquence pour de petites communes, dont l'unique école est dorénavant religieuse, une entrave au droit des enfants à une éducation laïque. Les institutions concernées peuvent être des écoles maternelles, des écoles primaires, secondaires, des collèges ou des établissements techniques ou artistiques. Conséquence de la politique d'austérité mise en œuvre au nom de la lutte contre la crise, beaucoup de municipalités ne peuvent plus entretenir leurs écoles et se débarrassent du fardeau financier qu'est devenue pour elles l'éducation primaire et secondaire. « Chaque lundi, nous commençons par un acte de piété : les enfants se recueillent en silence et écoutent un verset de la Bible. Et, tous les matins, on commence par une prière ou la lecture d'un commandement de la Bible », a indiqué à l'AFP Katalin Kalina, sous-directrice de l'établissement évangélique Szehtlo Gabor, dans le 18^e arrondissement de Budapest.

ÉTATS-UNIS

Plus d'un mois après, le meurtrier de Trayvon Martin n'est toujours pas arrêté

Plus d'un mois après le meurtre de Trayvon Martin, un jeune Noir américain, son assassin n'est toujours pas arrêté, bénéficiant de la loi de Floride sur la « présomption de légitime défense ».

Trayvon Martin a été tué le 26 février dernier alors qu'il marchait dans la rue. Il portait un sweat à capuche et tenait à la main deux cannettes de 7-Eleven et des biscuits. Un vigile blanc le prend en filature. Peu après, la police arrivée sur les lieux trouve le jeune Trayvon gravement blessé par un tir de revolver à la poitrine. Le vigile prétend avoir agi en situation de légitime défense. Mais, Martin n'était pas armé.

Le meurtre de Trayvon ne constitue pas un cas d'exception. En 2006, Sean Bell, un jeune Noir new-yorkais était tué par des policiers en civil le jour de son mariage. Cette année, début février, un autre jeune Noir de 18 ans, Ramarley Graham, était abattu par des policiers alors qu'il rentrait chez lui dans le Bronx. Eux non plus n'étaient pas armés.

« En quoi, ce jeune était-il suspect, s'interroge le Miami Herald. Les éléments disponibles suggèrent une réponse simple et triste : il était noir. »

ZONE EURO

"Marché de la dette" : un début d'année en fanfare

La « dette » que les travailleurs et les peuples sont sommés de payer au prix de sacrifices sans nom est un juteux pactole pour les banques et les spéculateurs. Selon l'AFP : « Les Etats de la zone euro, après une année noire, ont retrouvé les faveurs des investisseurs sur le marché de la dette, grâce au soutien de la Banque centrale européenne. "Le premier trimestre a été exceptionnel pour les emprunts d'Etats de la zone euro", souligne Jean-François Robin, stratège chez Natixis. Le regain d'appétit des investisseurs est principalement lié à l'action de la Banque centrale européenne (BCE) qui a injecté près de mille milliards d'euros dans le système financier de l'Union monétaire en décembre et février. "Il y a eu un brusque afflux de liquidités et les intervenants en ont profité pour acheter des titres de dette espagnole ou italienne dont les rendements restent très intéressants par rapport à la majorité des autres actifs financiers", explique Patrick Jacq chez BNP Paribas. »